

le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 28 | NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2022 • JANVIER 2023



DES ÉQUIPEMENTS
DE QUALITÉ
POUR TOUTES LES
PRATIQUES SPORTIVES

p. 8

LES ACTUS

La Ville aux côtés
de ses associations **p. 5**

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Annabelle Cochet, nouvelle directrice de
l'école maternelle Edmond Girard **p. 12**

CITOYENNETÉ & CIVISME

Election du nouveau comité
consultatif des enfants **p. 17**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

A LA UNE p. 8

LES INVITES
DE LA REDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ
ET CIVISME p. 16LA PAROLE
AUX ASSOS p. 18ÇA S'EST PASSÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20

édito

Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

NOTRE VILLE ET SES FORCES VIVES SONT EN MOUVEMENT POUR **BIEN ACCOMPAGNER VOS BESOINS**

La rentrée en septembre au Lion d'Angers a été marquée par une dense et riche actualité. Tout d'abord, nous sommes très fiers d'accueillir les 1 740 enfants scolarisés dans notre commune, un record pour la ville ! Vous pourrez lire dans ce numéro plusieurs articles sur cette reprise. Une nouvelle directrice est arrivée à l'école maternelle Edmond Girard, retrouvez son interview dans cette édition. La fusion des établissements privés de la commune en un seul groupe scolaire Sainte Emérance est également un beau projet qui fait sens pour les enfants.

Notre actualité est aussi culturelle, sociale et citoyenne. L'artiste Sarah Debove est en résidence artistique pour 8 semaines. Un nouveau mandat s'ouvre pour le Comité consultatif des enfants. Et nous espérons vous retrouver nombreux au repas des aînés.

Cet hiver, les évolutions des énergies nous contraignent beaucoup. Nous devons revoir nos pratiques pour limiter les hausses de factures. La Ville mobilise tous les agents et utilisateurs des équipements publics. Dans le dossier central, vous pourrez lire toutes les règles d'usage destinées à préserver ces nouveaux équipements. Chacun doit être impliqué pour faire respecter les consignes.

Vous avez des sujets à partager avec vos élus ? Venez nous rencontrer le samedi matin en mairie. Nous serons à votre écoute également lors de la cérémonie des vœux les 7 et 8 janvier. Toute la population est également invitée à nous rejoindre pour un temps de mémoire lors des commémorations du 11 novembre.

“ JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE LECTURE
ET UNE BELLE FIN D'ANNÉE À TOUS ! ”

le **JOURNAL**
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Glémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Commission Animation
de la Ville, citoyenneté,
communication et culture

Maquette & Conception :
STUDIO RICOM
www.studioricom.com

Impression : Connivence

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2 500 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Lundi 7 novembre

20h

Conseil municipal

Mercredi 9 novembre

15h

Séance de cinéma pour les enfants

20h30

Séance pour les adultes par l'association Familles Rurales, salle Emile Joulain

Vendredi 11 novembre

9h30 à Andigné

10h30 au Lion d'Angers

Cérémonie commémorative de l'Armistice

Mercredi 16 novembre

12h

Repas des aînés (sur inscription), salle Emile Joulain

A partir du 18 novembre

Exposition libre et curieuse de Sarah Debove, artiste-plasticienne en résidence, dans les rues du Lion d'Angers (en partenariat avec la CCVHA, programmation proposée dans le cadre de la saison culturelle « Habille-toi, on sort ! »)

Mercredi 23 novembre

12h

Repas des aînés (sur invitation), Andigné

Mercredi 23 novembre

16h

L'heure du conte, bibliothèque Hervé Bazin

Samedi 26 novembre

de 9h30 à 13h30

Bourse aux Jouets et vêtements de l'association Familles Rurales, salle Emile Joulain

Dimanche 27 novembre

célébration des 10 ans de l'association Madasoa 49

Vendredi 2 décembre

de 17h à 21h

Marché de Noël de l'association des Parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur

Samedi 3 décembre

Téléthon et atelier de préparation des décorations de Noël

Lundi 5 décembre

20h

Conseil municipal

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël de l'entente des Artisans & Commerçants, dans les rues du Lion d'Angers

Dimanche 11 décembre

de 9h à 15h30

Marché de Noël de l'association Anim'Ecoles, salle Emile Joulain

Mercredi 21 décembre

16h

L'heure du conte, bibliothèque Hervé Bazin

Judi 22 décembre

15h

Séance de cinéma pour les enfants

20h30

Séance pour les adultes par l'association Familles Rurales, salle Emile Joulain

Samedi 7 janvier

11h

Cérémonies des vœux du Lion d'Angers, salle Emile Joulain

Dimanche 8 janvier

11h

Cérémonie des vœux d'Andigné, salle communale

Judi 12 janvier

20h30

Séance de cinéma pour les adultes, par l'association Familles Rurales, salle Emile Joulain

Samedi 24 et 31 décembre

Fermeture de la mairie

Infos pratiques

- ➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**
Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017
02 41 95 30 16
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00 ; mercredi de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi de 14 h à 16 h) et samedi de 9 h à 12 h.
- ➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**
5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie@leliondangers.fr
Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de 13 h 30 à 17 h.
- ➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr
- ➔ **OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU**
56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 83 19
officedetourisme@anjoubleu.com
www.anjoubleu.com
- ➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**
18, quai d'Anjou / 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 30
- ➔ **LA POSTE**
44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 21 04 21
- ➔ **GENDARMERIE**
Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13
- ➔ **3RD'ANJOU – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé
02 41 59 61 73
- ➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**
Souscription : **02 44 71 05 50**
Urgence : **02 44 71 05 58**
- ➔ **URGENCES**
SAMU : **15** / Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde (soir et week-end) : **116 117**
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

EXPOSITION-RENCONTRE AVEC SARAH DEBOVE

ORIGINAIRE DE BELGIQUE, SARAH DEBOVE AIME RENCONTRER LES TERRITOIRES ET LES HABITANTS.



Plasticienne, elle aime dessiner, écrire, assembler, coudre, coller, découper... et créer des œuvres éphémères ou durables.

SON OBJECTIF

Raconter avec vous les lieux qui nous entourent, les histoires légendaires ou les mythes locaux...

Le 4 octobre dernier, avec toutes les curieuses et curieux qui s'étaient portés volontaires, Sarah est partie en balade. De cette flânerie collective et conviviale, en sont sorties des idées créatives, joyeuses et poétiques... Bientôt, vous découvrirez ce que Sarah et ses complices lionnais, vous ont concocté comme surprises dans l'espace public...

A partir du 18 novembre, dès que les lueurs du jour pointeront leur nez, ouvrez donc grand les yeux au Lion d'Angers...

Artiste en résidence dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique de la CCVHA et de la saison culturelle « Habille-toi, on sort ! » proposée dans les Vallées du Haut-Anjou.

Plus d'infos : www.valleesduhautanjou.fr




1 741
Élèves au
Lion d'Angers

Clap de fin pour les vacances d'été !
Cette année, nous accueillons
149 élèves au sein de l'école maternelle
Edmond Girard et 267 à l'école
élémentaire primaire, 611 élèves pour
le groupe Sainte Emérence (regroupant
l'école Sainte Claire et le collège
François d'Assise), 71 élèves à l'école
du Sacré Cœur d'Andigné, ainsi que
643 élèves au collège Val d'Oudon.
Bonne année scolaire à toutes et tous !



LE LION EXPRESS

**Pratiquez dans un club
grâce au pass sport**



Le Pass'Sport, mis en place par l'Etat, permet aux jeunes entre 6 et 30 ans selon certains critères sociaux, de bénéficier d'un coupon de 50 euros pour financer une inscription dans une structure sportive agréée (utilisable en une seule fois). En savoir plus et récupérer votre coupon sur pass.sports.gouv.fr.





LA VILLE AUX CÔTÉS DE SES ASSOCIATIONS

Comptabilisant près de 80 structures associatives sur son territoire qui agissent dans différents domaines, la ville du Lion d'Angers y apporte tout son soutien, afin de leur permettre de bien fonctionner et les aider à se développer.

DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT SONT POSSIBLES :

- Mise à disposition de salles municipales et d'équipements sportifs (pré-réservation en ligne sur leliondangers.fr)
- Prêt de matériels lors de manifestations : tables, chaises, barrières, grilles d'exposition... (contactez la mairie pour plus d'informations),
- Soutien financier sous forme de subvention (dossier de demande mis à disposition les deux derniers mois de l'année civile et à transmettre dûment complété en mairie avant le 31 décembre),
- Relais des informations sur les supports de communication municipaux : pour un relais sur le site internet de la ville, le panneau lumineux et sur la page Facebook de la mairie, votre demande doit parvenir en mairie au plus tard, 2 semaines avant la date de parution souhaitée (un formulaire existe sur www.leliondangers.fr/services-aux-associations/). Pour une diffusion dans le Journal du Lion distribué 4 fois par an, n'hésitez pas à transmettre vos informations au plus tôt à communication@leliondangers.fr.

Pour cette année 2022, la mairie a accordé 37 000€ de subventions aux associations demandeuses. Ces subventions permettent de soutenir leur bon fonctionnement et ou de les aider à mettre en œuvre un projet quel qu'il soit (événement organisé sur le territoire, proposition d'un nouveau service à ses adhérents...).

A noter, afin de soulager les associations qui le souhaitent, la mairie peut être nommée comme siège social et recevoir le courrier à l'hôtel de ville, et non plus chez le directeur de l'association.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur :
www.leliondangers.fr/services-aux-associations/

Nos agents se mettent à l'électrique

Avez-vous remarqué depuis quelques mois le nouveau véhicule utilitaire des agents d'entretien de la commune ?

Ce petit véhicule électrique (le Goupil G4) détient une benne basculante supportant 600 kg de charge et un nettoyeur haute pression : très pratique pour nos agents qui nettoient les routes et qui ramassent les poubelles !

Avec sa batterie au lithium, ce véhicule a une autonomie de 80 km et se charge en 2h30. Ecologique et plus agréable pour nos agents !



FLASH RÉDAC

Cérémonie des vœux aux habitants

Pour ouvrir la nouvelle année et faire une brève rétrospective de l'année 2022, Etienne Glémot, Maire du Lion d'Angers ainsi que les élus municipaux présenteront leurs vœux à l'ensemble des Lionnaises et Lionnais, le samedi 7 janvier à 11h à la salle Emile Joulain. Cette cérémonie sera l'occasion de partager un moment convivial, de présenter les perspectives de la nouvelle année et de se souhaiter à chacun une belle et heureuse année 2023. Une cérémonie des vœux sera également organisée sur la commune déléguée d'Andigné le dimanche 8 janvier à 11h00 à la salle communale.

Un Noël festif au Lion d'Angers



L'Entente des artisans et commerçants du Lion d'Angers vous concocte un programme d'animations à partir du 28 novembre. Tous les commerçants et les habitants qui le souhaitent sont invités d'ores-et-déjà à recycler leurs décorations de Noël. Vous pouvez déposer objets (rubans, chutes de tissus, anciennes d'écorsations...) au point de collecte situé au Proxi jusqu'au 20 novembre. Ces éléments serviront à mettre les rues de la ville aux couleurs des festivités de fin d'année et à créer une ambiance chaleureuse. Les résidents de la maison de retraite seront également associés pour réaliser des décorations. Et pendant le Téléthon, le 3 décembre, participez à l'atelier de préparation de décorations de Noël. Et notez bien la date : dimanche 11 décembre, l'Entente vous propose un marché de Noël dans les rues du lion d'Angers avec des créateurs, des producteurs locaux et la présence des commerçants de la ville (les commerçants qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire auprès de l'Entente).

MOMENT DE FÊTE POUR NOS AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Lion d'Angers organise son incontournable repas des aînés. Comme chaque année, ce rendez-vous convivial est très attendu par les personnes de plus de 70 ans (plus de 65 ans à Andigné) et leur conjoint. Le repas des aînés aura lieu mercredi 16 novembre à 12h, espace Emile Joulain (sur inscription) et mercredi 23 novembre à 12h à la salle des fêtes d'Andigné (sur invitation). Musique et bon repas seront au programme de ces journées animées en chansons par Antoine Saget. Une participation de 10€ par personne est demandée (20€ pour les conjoints de moins de 70 ans). Inscriptions : le bulletin ci-dessous est à remplir et à déposer en mairie ou au Club Rencontre et Loisirs avant le jeudi 10 novembre 2022.

REPAS DES AINES 2022 BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame : _____

née le : / /

Monsieur : _____

né le : / /

demeurant : _____

- participera(ont) au repas des aînés
- le 16 nov. 2022 au Lion d'Angers
- le 23 nov. 2022 à Andigné

Et verse(nt) € au titre de la participation demandée.

SIGNATURE :



LE LION EXPRESS

Le CCAS mobilisé tout l'été pour veiller sur les personnes fragiles

En période de fortes chaleurs, le CCAS reste mobilisé pour prévenir des risques en cas de canicule et mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux. Durant tout l'été, les équipes du CCAS et de la mairie contactent régulièrement par téléphone les personnes les plus fragiles pour prendre des nouvelles et s'assurer que tout va bien. Des visites sont faites auprès des personnes les plus isolées. Au Lion d'Angers, 100 personnes ont bénéficié de ce service cet été. Elles ont été recensées grâce à leur inscription sur un registre. Pour vous y inscrire, vous ou un proche, contactez le CCAS au 02 41 95 30 16 ou par mail à c.joly@lelionsdangers.fr.



ECLAIRAGE PUBLIC :

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE, DES HORAIRES ADAPTÉS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022 et 2023, une forte augmentation du coût de l'énergie est attendue et le contexte mondial sur les approvisionnements est tendu. Il y a donc urgence à mener des actions pour faire baisser rapidement et durablement les consommations énergétiques non indispensables.

Et parce que l'énergie la moins coûteuse est celle que l'on n'utilise pas, la ville du Lion d'Angers a décidé, comme le font déjà de nombreuses communes, de programmer une extinction de l'éclairage nocturne dans toute la ville entre 21h et 6h (sauf pour les carrefours dangereux).

Ce changement interviendra à compter de cet automne.

Seule la rue du Général Leclerc bénéficiera d'un éclairage plus tardif jusqu'à 23h et vendredi et samedi jusque minuit.

4 600€

ENV. PAR AN

Ce changement permet de réduire la consommation et donc de faire cette économie sur la facture associée.

(montant estimé ne prenant pas en compte l'augmentation des coûts à venir).

Commémorations de l'Armistice le 11 novembre



Dans le cadre de la Commémoration nationale, la Ville du Lion d'Angers célèbre la date de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Elle rend hommage aux anciens combattants, à leurs familles et aux associations du Souvenir qui continuent à œuvrer pour ne pas oublier ce pan de notre histoire. Les Lionnaises et Lionnais sont invités à se retrouver à 9h30 au cimetière d'Andigné pour un dépôt de gerbe et à 10h30 au monument aux Morts, place Charles de Gaulle au Lion d'Angers pour la cérémonie.

FLASH RÉDAC

Aides majorées concernant le ravalement de façade

Vous êtes propriétaire dans le centre-bourg ?
Votre façade subit l'usure du temps et se dégrade ?
Vous souhaitez procéder à des travaux de ravalement ?
Vous pouvez obtenir un soutien financier pour vous aider à prendre en charge vos travaux de rénovation de façade, grâce à l'OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat). Ce dispositif est proposé par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. N'hésitez pas à vous faire accompagner dans votre projet. Le cabinet Soliha, mandaté par la Communauté de communes, vous apporte un conseil personnalisé gratuitement.

Plus d'infos : contactez Solhia au 07 78 10 60 08.





COMPLEXE SPORTIF LUCIEN MÉRIGNAC : **DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUTES LES PRATIQUES SPORTIVES**

Du haut niveau à la pratique de loisirs, le sport au Lion d'Angers est accessible à tous. Favorisées par la présence d'un tissu associatif dynamique, fort du soutien affirmé de la Ville, les activités sportives s'exercent dans des équipements et des infrastructures de qualité. Le complexe Lucien Mériçnac en est l'illustration.





Interview croisée

David Georget, adjoint délégué à la voirie de bourg, aux déchets et aux espaces verts

Isabelle Charraud adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance-jeunesse et aux sports

QUELLE EST LA VOLONTÉ DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ SPORTIVE ?

I. Charraud : Près de 80 structures associatives existent sur le territoire et agissent dans des domaines très variés, dont 30 dans celui du sport. On compte également 3 000 utilisateurs qui se rendent chaque semaine au complexe sportif. Nous sommes heureux que nos habitants puissent trouver ici une offre aussi complète. Les associations innovent en permanence et notre ville les accompagne sur tous les fronts. Nous faisons beaucoup pour permettre aux lionnaises et lionnais de pratiquer, et à tout âge. Car il faut bien le dire, le sport c'est la santé ! En août 2021, la ville obtenait le label « Ville active et sportive » et ce n'est pas pour rien. La Ville est le premier financeur du sport amateur sur la commune, et les équipements que l'on propose doivent être à la hauteur des attentes et des besoins. Certains clubs brillent au national ou à l'international, nous sommes à leur côté pour les aider à faire rayonner le nom du Lion d'Angers au-delà de nos frontières administratives.

POUVEZ-VOUS REVENIR SUR LE PROJET DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE ?

D. Georget : C'est un investissement important pour la collectivité en 2022. Il va servir à de nombreux usagers qui avaient besoin d'un équipement de ce niveau de qualité. Nous avons été particulièrement vigilants sur le choix des matériaux pour limiter l'impact sur l'environnement. La solution du remplissage en noyaux d'olives concassés est très intéressante financièrement et permet d'éviter les micro-

plastiques générés par d'autres matériaux moins vertueux. Le remplacement du terrain en herbe par un gazon synthétique permettra aussi à la commune de réduire très nettement sa consommation en eau, en cohérence avec la démarche de réduction initiée pour les espaces verts. Nous espérons que ce nouvel équipement répondra aux attentes de tous les usagers sportifs et scolaires.

CES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS NE SONT-ILS PAS DIFFICILES À ENTREtenir ?

D. Georget : Nous avons fait des choix permettant de faciliter l'entretien. Nous avons par exemple ajouté un espace pour l'échauffement, afin d'éviter que des corps étrangers soient amenés sur le gazon synthétique. L'entretien sera assuré en collaboration par la commune et l'entreprise ayant installé le terrain. Mais la pérennité de ces installations ne sera pas assurée si tout le monde n'y met pas du sien. Il faut désormais que chaque utilisateur en prenne soin le plus possible en respectant les règles d'utilisation du complexe sportif. Les vélos doivent être stationnés dans les abris vélos récemment installés aux entrées du complexe, les déchets vont dans les poubelles de tri.

I. Charraud : Nous savons que nous pouvons compter sur la responsabilité des clubs et des associations qui utilisent le site et sensibilisent leurs adhérents pour respecter le matériel mis à disposition. Pour que ces équipements puissent satisfaire tout le monde, il faut que chacun respecte les lieux. La pratique sportive en club, c'est aussi l'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs qui sont le respect de l'autre, du matériel et le bien-vivre ensemble.



ZOOM SUR LE NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Le 8 octobre dernier, l'ensemble du conseil municipal ainsi que les usagers du site et les habitants, se sont réunis pour inaugurer le nouveau terrain de football synthétique. Projet phare du mandat, ce nouvel équipement de proximité vise à répondre aux attentes des sportifs et des scolaires et à offrir de bonnes conditions de pratique.

L'équipement présente des caractéristiques garantissant la souplesse du revêtement et une résistance pour un usage intensif.

Il répond aussi à des attentes écologiques grâce à l'usage de matériaux écoresponsables, notamment du gazon artificiel éco-conçu, certifié, et français. En effet, ce terrain synthétique est constitué d'un remplissage composé de sable et de noyaux d'olives concassés. Ce terrain permet aussi de réduire considérablement les moyens dévoués à l'entretien et la consommation d'eau. Un vrai gain de ressources et de temps !

Ce choix de matériaux résulte d'un travail en concertation avec le club de football, principal utilisateur, ainsi qu'avec les membres du comité consultatif des enfants « Les lionceaux de la mairie » qui ont également planché sur le sujet. Une conception qui est en phase avec la démarche de la municipalité en matière de développement durable et avec son souhait de concerter les publics et usagers.

Ce nouveau terrain synthétique vient compléter une offre déjà disponible sur le site Lucien Merignac de 2 terrains de football à 11 en herbe.



Coût

de l'investissement :
1 068 769,68 € TTC
dont 70% pris en
charge par la ville

FOCUS SUR

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES POUR PERMETTRE LA PÉRENNITÉ DES INSTALLATIONS



- Il est formellement interdit de monter sur l'ensemble des bâtiments publics.
- L'utilisation des colles et résines destinées à faciliter la prise de balle est interdite dans toutes les installations sportives.
- Il est interdit de fumer, boire ou manger sur les sols sportifs.
- Les chaussures de sport adaptées à la pratique en salle sont obligatoires.
- Il est interdit de laisser les portes ouvertes et d'utiliser le badge en-dehors des créneaux accordés par convention.
- Eteindre les lumières et bien ranger le matériel.
- Tous les vélos retrouvés sur site, non rangés aux endroits appropriés, seront retirés.
- Utilisez les moyens de tri mis à disposition pour vos déchets (sur site, on peut trier le verre, les emballages et les déchets ménagers, c'est simple !).

ET POUR LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE :

- Le terrain synthétique est réservé à un usage exclusivement sportif, dans le cadre d'une pratique encadrée.
- Il est interdit d'utiliser des crampons en métal ou de réaliser des marquages provisoires.
- Il est interdit de jeter des mégots à l'intérieur de l'enceinte, d'uriner sur la surface, d'utiliser toute source de chaleur et d'accéder avec un animal.

Un nouveau sol pour la salle de la Mare aux Coqs



La municipalité entend entretenir et rénover les salles annexes sur le site du complexe sportif. C'est le cas récemment du sol de la salle de la Mare aux Coqs qui a fait l'objet d'une rénovation complète. Des travaux de réfection des sols ont également été réalisés en 2021 salle des Tilleuls.

> Montant des travaux
pour la salle des Tilleuls :
115 271,60 € TTC

> Montant des travaux
pour la salle de la Mare aux Coqs :
78 128,25€ HT

ANNABELLE COCHET, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE EDMOND GIRARD

Suite au départ en retraite de Sylvie Maréchal, Annabelle Cochet, 34 ans, prend les rênes de l'école maternelle Edmond Girard. Habitante du Lion d'Angers, elle présente son parcours, ses projets et partage avec notre rédaction son enthousiasme communicatif !



CETTE PÉRIODE DE TRAVAUX, CE N'EST PAS TROP DIFFICILE POUR TRAVAILLER ?

Evidemment, il faut s'adapter pour minimiser l'impact sur les activités et sur l'apprentissage des enfants. Mais on a démarré la rentrée dans de bonnes conditions. Nous accueillons 150 élèves, 25 par classe.

Tous les efforts ont été faits pour que les choses se passent au mieux. Et puis on sait que c'est temporaire et bientôt, on aura un contexte de travail beaucoup plus confortable grâce à ces travaux d'extension et de rénovation.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE PARCOURS ?

Cela fait 13 ans que j'enseigne. J'habite au Lion d'Angers depuis 9 ans, une ville à laquelle je me sens très attachée. Je connais bien le groupe scolaire Edmond Girard à double titre car j'y ai enseigné il y a 3 ans en niveau élémentaire et aussi, parce que mes 2 enfants y sont scolarisés. L'an dernier, j'étais institutrice à Châteauneuf-sur-Sarthe dans une classe qui a fermé ses portes, me donnant alors l'opportunité de postuler ici et me voici !

QUELLES SONT VOS MISSIONS ET VOS PROJETS POUR L'ÉCOLE ?

Mes missions se décomposent en 3 axes :

- Pédagogique : mon rôle est d'insuffler des projets, de fédérer les équipes,
- Administratif : je m'occupe de la bonne marche de l'école (admissions, conseil d'école, règlement intérieur...),
- Relationnel : je veille à la qualité des relations avec les parents d'élèves et l'ensemble des partenaires, les associations et la mairie.



150

Élèves sont accueillis à l'école

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LE LION D'ANGERS ?

La situation géographique de la commune, sa proximité avec la ville d'Angers et son environnement rural me plaisent beaucoup. Les services et les commerces se sont beaucoup développés. C'est la ville à la campagne ! Ici, toutes les modalités sont réunies pour un enseignement de qualité et des conditions d'apprentissage optimales pour les enfants. La municipalité est à l'écoute, les relations sont fluides. Toute l'équipe encadrante, pédagogique, mais aussi les ATSEM et les personnes qui œuvrent au quotidien font un très bon travail.

L'équipe enseignante a choisi pour thème de l'année les Sciences. La communication par mail avec les parents est désormais possible.

Et puis il y a un travail à faire sur le développement des outils numériques. L'apprentissage de leur usage fait partie du programme pour les maternelles. Les enfants à cet âge ont déjà tous eu en main une tablette ou un smartphone. Ils doivent aussi apprendre à se servir d'un clavier ou d'une souris.

On peut également imaginer projeter des images pour travailler le langage. Il faut mobiliser ces outils au service de l'apprentissage.



INTERVIEW CROISÉE AVEC LAURENCE GARNIER ET DAVID MARAIS : **CRÉATION DU GROUPE SCOLAIRE SAINTE-ÉMÉRANCE**

Depuis le 1^{er} septembre, l'école primaire Sainte Claire et le collège François d'Assise ont fusionné pour ne devenir qu'un seul ensemble scolaire Sainte-Émérance. Laurence Garnier et David Marais nous expliquent les origines et objectifs de cette démarche, ainsi que leurs projets à venir.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Laurence Garnier, chef d'établissement de l'école Sainte Claire depuis 10 ans et maintenant chef d'établissement de l'école Sainte-Émérance.

David Marais, chef d'établissement du collège François d'Assise depuis 5 ans, désormais chef d'établissement du collège Sainte-Émérance et coordinateur pour l'ensemble scolaire.

POURQUOI AVOIR FUSIONNÉ LES DEUX ÉCOLES ?

Nous avons commencé par les travaux du restaurant scolaire en février 2021 afin d'avoir un espace plus grand et plus opérationnel. Par la suite, nous avons modernisé et agrandi les locaux administratifs communs aux enseignants et personnels. Ces nouveaux locaux facilitent également l'accueil des familles. Les travaux se poursuivent actuellement par la rénovation des classes de l'école. A terme, l'ensemble des classes seront sur le même site. Cette fusion permet d'avoir un projet éducatif commun pour les élèves de la maternelle à la troisième. Le rapprochement des deux structures permet une mutualisation matérielle et financière mais elle présente un grand intérêt pédagogique et éducatif. Cela facilitera les actions communes, notamment au niveau du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}).

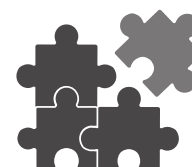
D'OÙ VIENT LE NOM « SAINTE-ÉMÉRANCE » ?

Après avoir consulté l'ensemble des familles ainsi que les élèves des deux établissements mais aussi la paroisse Saint-Martin, la commission a retenu ce nom original et identifiable faisant référence à la chapelle de Sainte-Émérance située à La Pouëze (Erdre-en-Anjou).

QUELS SONT LES PROJETS FUTURS ?

Notre objectif premier est d'apprendre à travailler conjointement en mettant en lien nos pratiques. Nous débiterons donc par une phase de réflexion et de construction. Le premier projet qui verra le jour est le tutorat. Nous souhaitons proposer aux élèves de 3^{ème} d'animer des activités pour les plus jeunes sur le temps du midi : jeux de société, lecture d'histoires, jeux éducatifs ou encore sportifs. Les élèves pourront aussi proposer eux-mêmes leurs idées. Dans un second temps, nous aimerions que ce tutorat se développe en proposant un soutien scolaire aux élèves de primaire.

Nous allons rapidement développer les actions communes autour du développement durable : nomination d'éco-délégués, mise en place d'un potager, gestion des déchets ou encore en végétalisant des cours et bâtiments de l'ensemble scolaire.



Les +

Cette fusion a un intérêt pédagogique, éducatif, matériel & financier

Zoom sur les chantiers finalisés, en cours ou à venir

Les travaux en cours



RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD

Les travaux se poursuivent. Les réfectoires de l'école élémentaire et de l'école maternelle ont été finalisés pour la rentrée. La chaufferie bois fonctionnera à l'automne afin d'alimenter dans un premier temps les réfectoires. Les deux nouvelles classes pour les élémentaires seront achevées en fin d'année. Le parking de l'école va être réhabilité avec 111 places de stationnement et des bornes de recharge de véhicules électriques.



LES LANDES 7 / RUE JEAN MONNET

Des travaux de voirie (rehaussement du merlon pour lutter contre le bruit, travaux sur l'assainissement) ont eu lieu en septembre et octobre derniers. Le secteur va accueillir 4 maisons. Une procédure de mise en vente inédite a été mise en place par la Ville du Lion d'Angers par le biais d'un tirage au sort. Depuis le 10 octobre jusqu'au 18 novembre, les personnes intéressées peuvent déposer une candidature auprès des services de l'urbanisme de la mairie. Et un tirage au sort aura lieu le 23 novembre, en présence d'un huissier de justice. Cette procédure inédite au Lion d'Angers permet l'attribution des lots en toute impartialité.

Les travaux à venir

CRÉATION D'UN LOCAL DES SOLIDARITÉS, PLACE LÉON COCHARD

Cet automne, ont démarré des travaux d'extension et de rénovation du local solidarités destiné aux Restaurants du cœur. Les espaces d'accueil et de convivialité vont être réaménagés pour permettre de mieux accueillir les bénéficiaires. Montant de l'opération : 128 571,89€ HT.



COURANT 2023-2024

Installation d'ombrières photo-voltaïques sur les parkings de l'école et du complexe sportif, rue Henri et Robert de Cholet, ainsi que des bornes de recharges pour véhicules électriques. Projet Anjou Territoire Solaire porté par Alter énergies et l'entreprise See You Sun.

CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE RUE DU COURGEON

Une piste cyclable et piétonne arborée verra le jour en 2023. Elle permettra de créer du lien entre le futur lotissement Revion et les zones d'équipements publics. Un parking paysagé va être créé à proximité du cimetière (16 places + 1 place pour personnes à mobilité réduite).

LOCAL SPORTIF AU SEIN DU COMPLEXE LUCIEN MERIGNAC : TRAVAUX DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022 À AVRIL 2023

Initié par la Ville pour ses habitants, le projet consiste en la transformation et l'extension de l'ancienne maison du gardien en local sportif. Aujourd'hui non exploité, le local sera dédié aux associations des cyclistes de la Ville. Le projet s'inscrit dans la continuité des projets de rénovation et de construction au sein du Complexe Mérignac. Aucune démolition n'est envisagée. On pourra retrouver au sein de ce local :

- Un garage pour les vélos
 - Une salle de training
 - Un vestiaire
 - Un espace de réunion
 - Un local technique /ménage
- Coût de l'opération : 143 734,66€ HT.

CAMPING DES FRESNES

des travaux de réhabilitation du bâtiment existant ont démarré en septembre dernier pour s'achever au premier trimestre 2023. Des sanitaires vont être réalisés au rez-de-chaussée avec un espace de réception. A l'étage, seront construits un logement, une salle de réunion, et la chaufferie, qui sera ainsi hors d'eau en cas de crue. Montant de l'opération : 566 928,32€ HT.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

Pour cette édition, nous vous proposons un zoom sur les activités des entrepreneuses lionnaises spécialisées dans la conception graphique...

ADOPTE UNE GRAPHISTE



Après avoir travaillé 7 ans dans une agence de communication, Typhanie Coubard, graphiste et webmaster freelance, vient de s'installer à son compte à Andigné au nom d'adopteunegraphiste.com.

Elle accompagne et conseille les entrepreneurs dans toute leur communication, de la création d'identité visuelle au site web en passant par les supports print et digital : carte de visite, flyers, affiche, catalogue, enseigne, marquage véhicule... Elle propose également un accompagnement sur les réseaux sociaux, des illustrations digitales ainsi que des audits de site web.

+ D'INFOS :

Plus d'infos : 06 79 82 52 78
contact@adopteunegraphiste.com
www.adopteunegraphiste.com

BLUE MOON DESIGN



Il y a 12 ans, Stéphanie Stracquandano créait BLUE MOON DESIGN, une agence de communication proposant une panoplie de services complémentaires de communication : création de logo, déclinaison sur tous supports (imprimés, digitaux, signalétique, stands professionnels), création de sites internet, de publications sur les réseaux sociaux, de motion design, d'animations en 2D ou 3D, modélisation 3D, showroom virtuel, packaging et Illustration. L'agence œuvre pour toutes les tailles d'entreprises, de celles qui souhaitent un accompagnement complet par un expert à celles qui ne souhaitent qu'un développement ponctuel dans leur stratégie marketing.

+ D'INFOS :

Plus d'infos : 06 14 13 32 74
stephanie@bluemoondesign.fr
www.bluemoondesign.fr/

L'ACTUALITÉ DE L'ENTENTE DES ARTISANS & COMMERÇANTS

L'entente des Artisans & Commerçants, après deux ans de sommeil imposé suite aux épisodes de Covid-19, a profité de 2022 pour relancer l'association. Une première opération a été réalisée à l'occasion de la fête des Mères (600 roses distribuées), puis l'entente a participé à la fête de la musique en tenant un stand de restauration. La braderie de juillet a dû être annulée pour cause de canicule. Et le 11 septembre dernier, les rues du Lion d'Angers se sont animées à l'occasion du Rétro Lionnais dont c'était la première édition. Soleil, public et exposants ont répondu présents : un grand merci !

L'entente prépare activement les festivités de fin d'année avec un marché de Noël dimanche 11 décembre. Les réflexions sont en cours, mais restez connectés, plus d'infos bientôt !

 **Artisans et commerçants du Lion d'Angers**





LES BONS GESTES POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

NOUS Y SOMMES RÉSOLUS, NOUS ALLONS DEVOIR FAIRE DES EFFORTS POUR RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE. ET ON ESPÈRE TOUS QUE CET HIVER NE SERA PAS TROP RIGOUREUX... ALORS OUI, NOUS LE SAVONS, IL FAUT DIMINUER LA TEMPÉRATURE INTÉRIEURE : 19° PAS PLUS, ET ON MODULE DURANT LA JOURNÉE ET LA NUIT EN FONCTION DE NOTRE PRÉSENCE MAIS D'AUTRES PETITS GESTES PEUVENT AIDER A ALLEGER LA FACTURE.



La Ville a sensibilisé tous les usagers des équipements publics municipaux (agents, associations, équipes dans les écoles...). Chez vous, vous pouvez contribuer à l'effort collectif. Voici quelques astuces simples à mettre en œuvre qui peuvent faire la différence :

- Fermer les volets la nuit (jusqu'à 60% de déperdition de chaleur par les fenêtres lorsqu'ils sont ouverts) et installer des rideaux épais.
- Fermer les pièces des portes peu chauffées, placer des bas de porte.
- Ne rien laisser devant les radiateurs pour qu'ils puissent fonctionner de façon optimale.
- Eteindre les appareils en veille : en moyenne, 15 à 50 appareils restent inutilement en veille dans une maison : box, imprimante, télévision.... En les éteignant complètement, c'est une économie de 10% qui peut être réalisée !
- En cuisine, couvrir les casseroles pendant la cuisson, laisser refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur, utiliser des casseroles adaptées à la taille des plaques de cuisson, , dégivrer le congélateur régulièrement...
- Laver le linge à 30° (3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90 ° !), le faire sécher à l'air libre.
- Nettoyer régulièrement les filtres de vos appareils ménagers et privilégier le mode Eco.



Un doute en jetant un déchet dans votre poubelle ?

Tous les emballages (en carton, plastique ou métal ainsi que les briques alimentaires) doivent être déposés dans le contenant jaune (bac ou point d'apport volontaire). Les papiers ainsi que le verre sont à déposer dans les points d'apport volontaire dédiés.

En revanche, la vaisselle cassée, les textiles hygiéniques, les objets en plastiques et tous les autres déchets doivent être mis dans le contenant à ordures ménagères.



EN CAS DE DOUTE

Rendez-vous sur l'application de Citéo ! Un déchet bien trié est ensuite un déchet bien valorisé. Par exemple, une fois collectés, vos emballages sont acheminés au centre de tri de Saint-Barthélémy-d'Anjou puis envoyés au recyclage pour vivre une seconde vie. Une vraie ressource !



Dimanche

14 mai 2023

Prochaine journée citoyenne

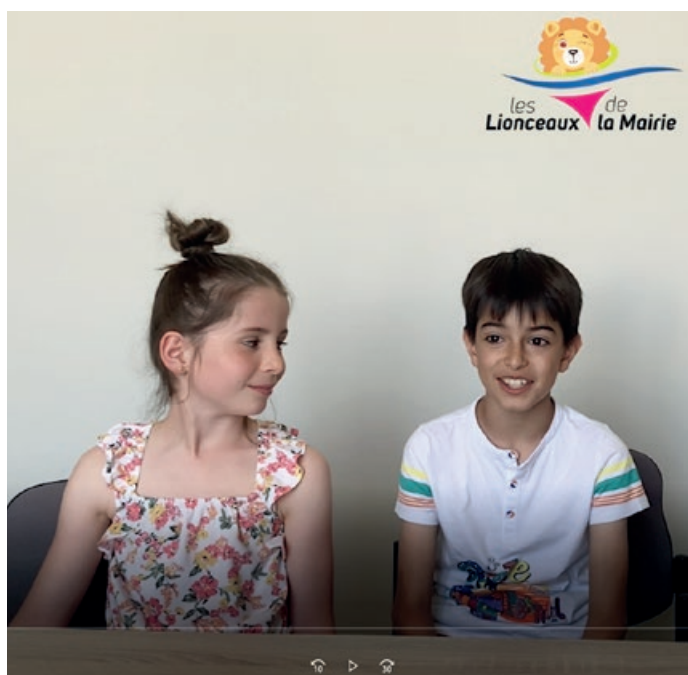
Rue des sources, je ralentis !



Rue des sources, la vitesse est limitée à 20 km/h. La voirie est partagée, les cyclistes et les piétons sont prioritaires. Soyez donc vigilants et surtout, ralentissez et respectez les autres usagers !

ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE A DÉBUTÉ ET C'EST UN TOUT NOUVEAU MANDAT QUI S'OUVRE POUR « LES LIONCEAUX DE LA MAIRIE ».



L'élection des nouveaux membres du comité consultatif des enfants a eu lieu durant le mois d'octobre. Celui-ci regroupe 14 enfants élus au sein des 3 établissements scolaires du Lion d'Angers et d'Andigné : l'Ecole Edmond Girard, l'Ecole Sainte-Claire et le groupe Sainte Emerance.

Ce conseil va se réunir toutes les 7 semaines afin de participer aux décisions municipales et à la vie locale.

Les enfants qui ont achevé leur mandat en juin dernier nous ont laissé leur témoignage enthousiaste en vidéo, souhaitant de bons et constructifs échanges aux nouveaux membres. Pour visionner le film, rendez-vous sur lelionsdangers.fr

DECES **D'ALAIN CARTIGNY**



ALAIN CARTIGNY EST UNE HAUTE FIGURE DU JUDO. IL A FONDÉ QUATORZE CLUBS EN LIGUE DES PAYS-DE-LA-LOIRE ET DEUX À L'ÉTRANGER.

Précurseur dans le judo féminin et dans les méthodes d'enseignement de cette discipline, il a formé et entraîné bénévolement, deux athlètes féminines **depuis leurs débuts, jusqu'à leurs médailles en championnats** du monde en passant par les titres de championne de **France** et **d'Europe** : Paulette Fouillet et Véronique Rousseau. Il a également entraîné huit autres athlètes dont une allemande **Régina Philips** qui s'est classée **troisième aux Jeux Olympiques**. Durant sa carrière, Alain Cartigny a formé de nombreux judokas qui ont remporté un total de 80 médailles. Pour son investissement et son bénévolat, il avait reçu la palme d'or des enseignants de la Fédération française de Judo. Il avait apporté beaucoup au club du Lion d'Angers. Il était le professeur fondateur du club au début des années 1970 et jusqu'à son décès le directeur technique du JUDO CLUB LIONNAIS. Alain Cartigny nous a quitté en octobre dernier, nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS

PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES ORGANISE SA BOURSE AUX JOUETS, AUX VÊTEMENTS ENFANTS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 DE 9H30 À 13H30, À LA SALLE EMILE JOULAIN.

Les inscriptions se feront à partir du 15 octobre et jusqu'au 23 novembre au 06 68 38 56 37 ou 06 73 53 71 50 ou bourseafrlelion@gmail.com (limite de 5 listes de 20 articles par déposants). Le tarif est de 3 euros la liste et 10% de la vente revient à l'association. Les dépôts se feront le vendredi de 9 h à 20 h. La récupération des invendus aura lieu le samedi de 18 h à 19 h.

Afin que cet évènement se déroule au mieux, nous sommes à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Marché de Noël des Anim'écoliers

PAR L'ASSOCIATION ANIM'ECOLE

Anim'école (association de parents d'élèves des écoles du Lion d'Angers) organise le 11 décembre 2022 un marché de Noël avec des productions des Anim'écoliers ainsi que d'artisans locaux, à la salle Emile Joulain de 9h à 15h30. Petite restauration sur place.

Plus d'info par mail
animecole.asso@gmail.com
ou par téléphone/SMS
06.76.70.74.41

DES ONDES POSITIVES POUR ROSE

PAR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE HERVÉ BAZIN

En juillet dernier, la bibliothèque Hervé Bazin a accueilli exceptionnellement durant deux jours, Rose, 18 ans, souffrant de troubles autistiques, et accompagnée de son éducatrice spécialisée.

Rose est passionnée de lecture. Suivant le conseil de son éducatrice, elle recherchait un lieu d'accueil épanouissant où elle pourrait œuvrer. Et elle a pu apporter un sérieux coup de main. Elle a permis de déceler les anomalies dans les modes de classement : les livres mal classés, des livres Jeunesse rangés chez les adultes, les livres adolescents sans la gommette mauve qui les identifie, le respect de l'alphabet dans les rayons etc. Les bénévoles ont été très heureux de son passage à la bibliothèque, Rose peut revenir quand elle veut, elle sera la bienvenue. Cette expérience a également été très valorisante pour Rose, heureuse de partager avec ses parents ses découvertes positives. Peut-être une future bibliothécaire, qui sait ?

LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION MADASOA 49



PAR L'ASSOCIATION MADASOA

CETTE NOUVELLE RENTRÉE 2022 MARQUE LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION MADASOA 49 ! C'EST L'OCCASION DE RELANCER LES PROJETS DE L'ASSOCIATION SUITE À L'ÉPIDÉMIE COVID-19 QUI A GRANDEMENT ENTRAVÉ L'ACTIVITÉ, AVEC L'ANNULATION DES VOYAGES HUMANITAIRES.

Les trois fondateurs de Madasoa 49, Nathalie, Dominique et Christophe, vont se rendre à Madagascar en novembre afin d'aller à la rencontre des étudiants malgaches parrainés par l'association. L'objectif de ce voyage est également d'aller vérifier si les conditions sanitaires et de sécurité sont favorables à l'organisation d'un nouveau voyage humanitaire pour l'été 2023. Ce sera l'occasion d'envisager la suite du projet Colo. Le compte-rendu de ce voyage sera présenté lors de la soirée d'anniversaire des 10 ans prévu le 27 novembre, où toutes les personnes ayant participé aux projets ou souhaitant rejoindre l'aventure sont conviées !

Madasoa 49 a récemment développé deux projets : « J'adopte un arbre » qui favorise la préservation de l'environnement ainsi que le « Projet parrainage » permettant à des jeunes malgaches d'accéder aux études supérieures ! L'association est à la recherche active de nouveaux parrains et marraines

Plus d'infos : www.madasoa49.org

LA LUDOTHÈQUE FAIT SA RENTRÉE !

PAR L'ASSOCIATION
RÉCRÉA'LION



La ludothèque est ouverte à tous ! Elle tient des permanences tous les samedis de 9h30 à 12h30, durant lesquelles vous pouvez jouer ainsi qu'emprunter et rendre des jeux, en profitant des conseils d'une équipe composée de bénévoles et de salariés.

Adhésion à Récréa'Lion : 15 € par année scolaire. Possibilité d'emprunter jusqu'à 3 jeux par mois (2 € par jeu).

Ludolion vous accueille également (gratuitement, sans inscription) pour des temps de jeux un vendredi soir par mois et un dimanche après-midi par mois :

- dimanche 25 septembre (14h-17h30) après-midi jeux convivial,
- vendredi 14 octobre (20h-22h) soirée jeux Western,
- dimanche 30 octobre (14h-17h30) après-midi Halloween (costumes bienvenus),
- dimanche 20 novembre (14h-17h30) après-midi Tac-Tik
- vendredi 2 décembre (20-22h) participation au Téléthon

Plus d'infos : 02 41 95 67 90
ludolion49@gmail.com
www.ludolion49.wixsite.com/ludolion

Girls Bad Night Tour



Des soirées réservées aux licenciées féminines en 5 étapes, notre club Au Grez Du Bad Lionnais organisait et recevait la 1^{ère} étape, il y en aura 5 autres dans tout le département. 32 joueuses étaient présentes pour se rencontrer sous forme de tournoi de double, soirée débutée à 20h30 jusqu'à presque minuit. Beaufort en Vallée, Doué la Fontaine, Angers, Chavagnes, Les Ponts de Cé, Beaucozéz, Longué Jumelles, Bécon les Granits et bien évidemment notre club étaient représentés. Bravo à toutes mesdames et merci encore.

Ça s'est passé près de chez vous

3 SEPTEMBRE :

LE FORUM DES ASSOCIATIONS REGROUPEAIT 32 STRUCTURES AGISSANT DANS DIVERS DOMAINES (SPORTS, CULTURE, HISTOIRE). UNE BELLE VITRINE POUR NOS ASSOCIATIONS LIONNAISES TRÈS DYNAMIQUES !



3 SEPTEMBRE :

UNE DIZAINE D'HABITANTS HABITANTS AVAIENT RÉPONDU PRÉSENTS POUR ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS DU LION D'ANGERS ET DÉCOUVRIR LES SERVICES. BIENVENUE AUX NOUVELLES LIONNAISES ET NOUVEAUX LIONNAIS !



5 SEPTEMBRE :

LE MUMO FAISAIT SA PREMIÈRE DATE DE TOURNÉE AU LION D'ANGERS, AVEC SON EXPOSITION « BATTRE LA MESURE », RÉALISÉE AVEC DES ŒUVRES DES COLLECTIONS DES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN (FRAC).



11 SEPTEMBRE :

16 ARTISTES LOCAUX PRÉSENTAIENT LEURS TRAVAUX ET LEURS ŒUVRES À L'OCCASION DES TALENTS EXPOSIT. PLUS DE 350 VISITEURS ONT FAIT LE DÉPLACEMENT !



8 OCTOBRE :

TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL AINSI QUE LES USAGERS ET HABITANTS INAUGURAIENT LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU COMPLEXE LUCIEN MERIGNAC. UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ POUR LES CLUBS ET LES JEUNES SPORTIFS DU LION D'ANGERS !



DU 20 AU 23 OCTOBRE :

LE MONDIAL DU LION A ACCUEILLI UNE NOUVELLE FOIS PRÈS DE 45 000 SPECTATEURS ! UNE VRAIE FIERTÉ POUR LA VILLE DU LION D'ANGERS

